



Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM

DÉCLARATION FINALE

27 juin 2014 – Venise (Région Veneto)

Tout comme la Commission Balkans Mer Noire de la CRPM, les Régions de la Commission Interméditerranéennes souhaitent tout d'abord exprimer leur soutien pour la paix, la réconciliation et le développement dans l'espace Balkan-Mer Noire, et dans la partie est et sud de la Méditerranée où la continuité démocratique et de futurs développements de décentralisation pourraient jouer un rôle clé pour le renforcement des relations euro-méditerranéennes. Comme évoqué dans de précédentes déclarations, la situation socio-économique et géo-politique actuelle dans le monde, en Europe et en Méditerranée rappelle qu'il faut encore travailler de manière acharnée et conjointe pour réduire les écarts entre les rives de la Méditerranée, entre la zone euro-méditerranéenne et le reste de l'Europe ou encore dans l'ensemble du bassin et dans le système global.

Dans cette perspective, et suite aux déclarations de Barcelone (Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne – Juin 2013) et de Patra (Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne – Mars 2014), les Régions de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM réunies à Venise en ce 27 juin 2014 s'adresse aux:

Nouveau Parlement européen et à la nouvelle Commission européenne

- Pour exprimer leur attente à coopérer avec les nouveaux Députés, en particulier ceux qui s'engageront dans les Commissions, les intergroupes et les assemblées qui travaillent sur des problématiques parmi les plus importants qui concernent les politiques régionales et maritimes, la coopération territoriale européenne, les stratégies macro-régionales, l'énergie, les transports, l'eau, la jeunesse et les relations euro-méditerranéennes.
- Pour exprimer leur fort intérêt dans la reconduction de l'intergroupe « Mer et zones côtières » du Parlement européen et leur souhait de poursuivre leur contribution dans ce cadre transversal sur les problématiques maritimes et les perspectives de la gouvernance multi-niveaux, via l'expérience de ses Régions méditerranéennes sur les questions clés comme par exemple les ressources marines vivantes, la connaissance du milieu marin, l'aménagement de l'espace maritime et la gestion intégrée des zones côtières, etc. Sur la base de la Politique Maritime Intégrée, de la Directive Cadre sur la Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM), du nouveau Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) et de la Stratégie pour la Croissance bleue, cet intergroupe serait un atout pour l'action du Parlement européen et de l'Union européenne sur les questions maritimes. Et, dans la perspective où il serait renouvelé, les Régions de la Commission Interméditerranéenne s'engageraient à développer de fortes relations de coopération avec les futurs Députés.
- Pour appeler à un accord clair dans la nomination du nouveau Président de la Commission européenne et dans la désignation des nouveaux Commissaires, et pour exprimer leur entière disposition à maintenir une coopération avec toutes les Directions générales qui traitent de politiques ayant un impact sur les Régions côtières et maritimes en Méditerranée.
- Pour demander au nouveau Parlement européen, à la nouvelle Commission et à la Banque Centrale Européenne de combiner (et de réduire de manière progressive) les mesures de rigueur par de nouvelles incitations pour une reprise des marchés européens (en particulier pour un développement des investissements publics et privés sur les territoires) et des initiatives spécifiques coordonnées pour relancer la croissance socio-économique dans un cadre durable et pour la promotion de l'emploi des jeunes.

Sur les stratégies macro-régionales, les Régions de la Commission Interméditerranéenne

- Se félicitent du rapport de la Commission européenne sur la gouvernance des stratégies macro-régionales qui souligne le rôle des organisations régionales et l'aspect essentiel de la projection externe de ces stratégies macro-régionales. En ce sens, et pour l'avenir, la Commission Interméditerranéenne demande à la Commission de mieux prendre en compte et de mieux développer les aspects suivants: la gouvernance multi-niveaux (en prenant davantage en compte les territoires, le secteur privé et la société civile), la création éventuelle d'une *Task Force* macro-régionale à la Commission européenne (impliquant différentes Directions générales), la coordination avec des acteurs des pays du voisinage et le fonctionnement spécifique des *Fora*. Une plus grande attention doit être portée au rôle clé des gouvernements régionaux qui doivent trouver leur place qui leur est due dans une architecture équilibrée de ces stratégies, en lien avec les gouvernements centraux.
- Approuvent le projet actualisé de Road Map sur les stratégies macro-régionales en Méditerranée présenté par la Commission Interméditerranéenne de la CRPM et attirent l'attention des États membres, de l'ARLEM, de l'Union pour la Méditerranée et de l'ensemble des acteurs clés sur les premières étapes indispensables qui permettront d'arriver, avant la fin de l'année, sous présidence italienne de l'Union européenne, à une vision commune qui sera fondamentale pour poser les bases de nouvelles stratégies macro-régionales émergentes dans le bassin.
- Appellent à une stratégie méditerranéenne globale et intégrée qui soit mise en place dans une perspective à moyen-long terme – l'EUSMED¹ et qui inclurait trois stratégies interconnectées: la stratégie adriatico-ionienne - EUSAIR²; la stratégie pour la Méditerranée occidentale – EUSWEST Med³; et la stratégie pour la Méditerranée orientale – EUSEAST Med⁴. EUSAIR pourrait également être la première expérience pilote au niveau de la gouvernance, sur la base d'un élargissement à la participation formelle de 4 États non membres de l'UE et des synergies qui pourraient être reprises des stratégies pour le Danube et pour l'espace alpin.
- Dans ce contexte, elles se réjouissent de la Communication de la Commission européenne sur EUSAIR et expriment leur satisfaction sur sa parution au premier semestre 2014 et sur le processus participatif qui l'a précédé. La Commission Interméditerranéenne met également l'accent sur l'importance de prendre en compte les avis futurs des acteurs clés de l'espace pour sa mise en œuvre dans un avenir proche suite à un récent avis du Comité des Régions, et appelle à une approbation claire du Conseil européen.
- Insistent à nouveau sur la nécessité d'une gouvernance multi-niveaux coordonnée pour la mise en place du plan d'action EUSAIR - en particulier sur les questions de cohésion sociale et territoriale – soutenue par la Commission européenne et l'ensemble des services et des Directions générales concernées par l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie; elles réitèrent les recommandations faites dans la Déclaration de leur Bureau politique à Patras (Mars 2014) sur l'approche *bottom-up* et sur la nécessité d'établir de meilleurs mécanismes pour intégrer au mieux la société civile et le secteur privé, sur l'importance de la mise en conformité de la stratégie avec les instruments de coopération territoriale européenne et du Fonds ESI, et sur les synergies avec toutes les politiques européennes d'importance et les programmes comme le RTE-T, H2020, COSME, etc.
- Recommandent d'encourager le renforcement des capacités de la stratégie car EUSAIR devrait être en capacité d'améliorer réellement les compétences et les capacités pour les pays membres mais également pour les pays non membres de l'UE, et considèrent que la mise en place d'un espace adriatico-ionien durable pour un dialogue de paix et une véritable coopération ne pourraient se faire sans l'implication cohérente de la jeunesse des Régions concernées. Par conséquent, les Régions de la Commission Interméditerranéenne invitent les États membres et la Commission européenne à promouvoir, faciliter et améliorer la mise en œuvre des programmes existants pour la mobilité des jeunes dans la zone EUSAIR.
- Rappellent le soutien aux recommandations proposées, avec la précieuse collaboration des membres de la Commission Interméditerranéenne, dans les rapports de l'ARLEM sur «Une politique de cohésion pour la Méditerranée»⁵ et sur la «Dimension territoriale de l'Union pour la Méditerranée».
- Expriment leur satisfaction quant à la nomination de la nouvelle autorité de gestion du programme de coopération transnationale pour l'espace adriatico-ionien et leur espoir de voir une mise en œuvre rapide, concertée et effective de son PC.

¹ Projet de plan d'action global pour 2017 sous présidence maltaise – À actualiser tous les trois ans à partir de 2020.

² Actuellement pilote pour la Méditerranée - Plan d'action à approuver pour la fin 2014

³ Plan d'action pour 2016

⁴ Plan d'action pour 2020

⁵ Ce qui approfondit la réflexion sur la mise en place et l'adaptation de l'approche et de la méthodologie de la politique de cohésion européenne à celle de la politique de voisinage pour le sud, et sur le pourquoi & comment des stratégies macro-régionales dans le bassin méditerranéen.

- Sur le soutien aux stratégies émergentes, les Régions de la Commission Interméditerranéenne se félicitent et soulignent l'importance de la définition récente –dans le cadre du nouveau programme de coopération Med – d'une priorité spécifique sur la gouvernance (Objectif 11 – «Une Mer Méditerranée partagée»), avec une affectation des ressources bien équilibrée. Cette priorité permettra un soutien fort pour une nouvelle demande pour une approche macro-régionale en appuyant des cadres de coordination multilatérale entre des acteurs pour apporter des réponses conjointes à des défis communs.
- Elles observent avec intérêt les objectifs transversaux définis dans le nouveau programme ENPI CBC Med, en espérant que cela permettra également au programme d'apporter un soutien déterminant à la gouvernance méditerranéenne et à l'appropriation progressive des futures stratégies macro-régionales émergentes.
- Apportent leur soutien aux récentes initiatives de certains membres du Parlement européen pour soutenir le lancement de stratégies macro-régionales émergentes en Méditerranée, avec un financement complémentaire réduit mais stratégique⁶.

Sur les thématiques maritimes, les Régions de la Commission Interméditerranéenne

- Surveilleront de près la mise en œuvre la Directive Cadre sur la Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM), en prenant tout particulièrement en compte son approche éco-systémique et son impact sur l'ensemble des politiques européennes, nationales et territoriales, en portant une attention spécifique sur les implications quant à l'utilisation des mers pour les activités économiques et aux pressions anthropiques sur l'environnement côtier et marin. Dans cette perspective et sur la base de l'expertise et du potentiel des Régions, elles appellent les États membres de la Méditerranée à reconnaître leurs rôles clés en les impliquant, concrètement, dans la mise en œuvre de la DCSMM. La Commission Interméditerranéenne insiste par ailleurs sur la nécessité de mettre en avant le potentiel de la Méditerranée sur la Croissance bleue⁷ et demande au Conseil de l'Europe et à la Commission européenne de le prendre en compte dans toutes leurs politiques.
- S'engagent à promouvoir le processus de la Charte de Bologne et à collaborer à la définition du plan d'action conjoint qui inclue les actions transnationales clés et les projets structurels les plus importants pour les Régions méditerranéennes, ainsi que les initiatives clés dans le cadre des futures stratégies macro-régionales pour le bassin et dans le cadre de la stratégie méditerranéenne en faveur du développement durable, actuellement en cours de révision.
- Accueillent avec enthousiasme l'importance donnée aux questions maritimes dans le programme transnational Med et exprime leur satisfaction sur le prochain lancement du projet "COM&CAP MarInA-Med" qui permettra à la Commission Interméditerranéenne de la CRPM de catalyser et de promouvoir les efforts du programme pour la communication et la capitalisation – vers les cibles principales Euromed et pour la mise en œuvre du nouveau PC Med 2014-2020 – des résultats techniques les plus importants et des recommandations politiques des 13 projets maritimes sur des thèmes comme les pressions environnementales, les énergies bleues, le tourisme côtier et maritime, la pêche, l'aménagement de l'espace maritime, les clusters, les petits ports, l'accessibilité et le transport durable.
- Recommandent fortement que le programme ENPI CBC Med continue de travailler au développement des axes prioritaires pour créer des conditions communes à la Croissance bleue dans toute la Méditerranée.
- Se félicitent du lancement du projet prometteur Vasco da Gama - coordonné par la CRPM – dans lequel sont impliqués plusieurs partenaires méditerranéens et dont le succès a été salué par le Conseil européen lors de sa dernière réunion de juin 2014, et envisagent le lancement d'un projet Vasco da Gama spécifique à l'espace méditerranéen.
- Contribueront à la mise en œuvre de la Communication de la Commission européenne sur « Une stratégie européenne pour plus de croissance et d'emploi dans le tourisme côtier et maritime » par des initiatives pilotes et des projets, particulièrement orientés vers le patrimoine culturel, les parcs archéologiques sous-marins, le tourisme écologique, naturel et de santé, la pêche, sur la base de stratégies à plusieurs acteurs visant à garantir une cohérence entre les offres touristiques et une meilleure accessibilité pour les destinations insulaires, et en appuyant également – en Méditerranée – l'initiative de la Commission des Îles de la CRPM sur un éventuel futur réseau/délégation des offices de tourisme insulaires.

⁶ Proposition par la députée Erminia Mazzoni: 3 millions d'euros d'amendements au budget européen pour soutenir la définition d'un plan d'action pour la macro-région méditerranéenne

⁷ Atouts méditerranéens dans les secteurs maritimes économiques (Chantiers naval, énergies marines renouvelables, pêche et aquaculture ou bio-technologies, etc.).

Sur les questions de transport et d'accessibilité, les Régions de la Commission Interméditerranéenne

- Soulignent que la CRPM et la Commission Interméditerranéenne veillent et prennent en compte dans leurs activités le nouveau cadre pour 2014-2020 qui définit le soutien de l'UE aux infrastructures de transport et aux services. Nous sommes désormais dans la phase de mise en œuvre des instruments renouvelés (RTE-T et Mécanisme pour l'interconnexion en Europe), et des clarifications sont attendues de la Commission européenne sur la prise en compte des Régions et des voisinages UE dans cette politique, en particulier pour ce qui concerne les corridors transeuropéens et les autoroutes de la mer.
- Dans cette perspective, elles réitèrent leur intérêt à se voir impliquées dans la gouvernance des six corridors multimodaux des RTE-T qui concernent la Méditerranée et dans les futures autoroutes de la mer⁸, et plus particulièrement dans les *Fora* en cours de constitution⁹. Les Régions de la Commission Interméditerranéenne s'engagent à communiquer les informations clés et à faire part de leurs priorités en termes de projets d'infrastructures et de schémas de cofinancement à la Commission européenne, aux États membres et aux nouveaux coordinateurs des corridors afin de les conseiller au mieux dans l'élaboration des futurs plans de déploiement des corridors et pour la coordination des projets d'infrastructure spécifiques qui seront mis en œuvre. Une attention toute particulière devra être portée aux projets à potentiel de développement plutôt socio-économique, aux partenariats public-privé et à la ramification des principaux corridors dans les Régions qui relient des infrastructures clés comme les ports avec le rail, les aéroports et les centres logistiques via les plateformes multimodales.
- La Commission Interméditerranéenne a conscience des efforts que les acteurs du transport maritime feront pour la configuration d'ici à 2020 du bassin méditerranéen sur la base des normes de l'OMI et de l'UE sur la teneur en soufre dans les combustibles de soutes, et elle invite par conséquent les Régions à se préparer à cette échéance en apportant un soutien aux ports méditerranéens dans leurs investissements pour mettre à disposition des carburants de substitution.
- Pour ce qui concerne le transport durable et l'accessibilité, la Commission Interméditerranéenne apportera son soutien au processus de capitalisation des projets Med transnationaux comme CAIMANS, POSEIDON, SMART PORT, MERMAID en autres, qui traitent des petits ports, des systèmes de suivi de l'environnement portuaire, de la pollution de l'air.

Sur d'autres thèmes d'intérêt -la coopération STI, les flux migratoires, l'efficacité énergétique, les Régions de la Commission Interméditerranéenne

- Expriment le besoin de promouvoir la coopération dans les domaines des Sciences, des Technologies et de l'Innovation entre les Régions membres et leurs homologues méditerranéens au niveau local, régional ou national, en se basant sur des expériences pertinentes de certains de leurs membres, sur les travaux développés dans le cadre de projets comme Medspring. Cette coopération devrait également prendre en compte les défis lancés par l'engagement politique d'acteurs clés, les contacts entre chercheurs et experts, facteurs déterminants dans le succès de la coopération, les résultats attendus et les bénéfices partagés par les territoires en croissance économique et en emploi et/ou en innovation, et les besoins de dissémination de leurs expériences.
- Ratifient l'approbation par leur Bureau politique de la Déclaration de Ljubljana sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans les constructions en Méditerranée, comme résultat de la première partie du processus de capitalisation de trois projets européens - Elih-Med, Proforbiomed et Marie. La Commission Interméditerranéenne de la CRPM souligne en particulier l'importance de la création à venir d'un nouveau modèle de gouvernance multi-niveaux pour la mise en place de politique sur la rénovation énergétique et les énergies renouvelables dans les constructions, dans lequel les Régions et les Villes auront à jouer un rôle clé tant d'un point de vue politique que financier.¹⁰
- Compte tenu de l'importance de la gestion des flux migratoires et de l'intégration des migrants sur leurs territoires et dans l'ensemble de l'UE et de la Méditerranée, les Régions de la Commission Interméditerranéenne expriment leur intérêt à partager une réflexion entre elles dans une perspective globale, sur différents aspects essentiels comme une surveillance plus efficace et une réponse aux situations d'urgence liées aux migrations illégales, à l'intégration socio-économique réelle des migrants et au potentiel de la mise en œuvre de la coopération décentralisée. En ce sens, des projets comme MIPEX-R ou des rapports comme celui qui est attendu de la Commission ECOTER de l'ARLEM sur les flux migratoires et le rôle des Régions et des autorités locales fourniront aux Régions de la Commission Interméditerranéenne de bonnes opportunités pour échanger des points de vue et travailler à élaborer ensemble des recommandations communes sur ce sujet qui seront envoyées à l'UE et aux États euro-méditerranéens.

⁸ La Méditerranée et la Méditerranée-Scandinavie, priorités numéro un.

⁹ En particulier le *Forum III* pour le corridor méditerranéen prévu pour octobre 2014.

¹⁰ La déclaration de Ljubljana est en cours d'application par d'autres partenaires dans un document politique plus détaillé qui sera présenté dans le cadre de la conférence finale Elih-Med à Bruxelles fin 2014.